



Toutes mes démarches



Documents administratifs et actes officiels

CNI, passeport, naissance, élections, etc.

[+ EN SAVOIR PLUS](#)



Famille et éducation

Inscriptions à l'Hôtel de Ville :

- › les mercredis 10 et 17 avril (9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-18 h 00) ;
- › et les samedis 6 et 13 avril (9 h 00-12 h 00).

2, 4 ou 6 mètres par personne.

Tarifs

- › Serrissiens : 4 € le mètre linéaire ;
- › Extérieurs : 7 € le mètre linéaire ;
- › Professionnels : 33 € le mètre linéaire.

[Télécharger le formulaire d'inscription pour une personne physique](#)

[Télécharger le formulaire d'inscription pour une personne morale \(société, professionnels, etc.\)](#)

